

Délibération n°
2023.038

Séance du 30/03/2023
N° ordre : 22



Nombre de Conseillers

- En exercice : 27
- Présents : 17
- Excusés : 10
- Votants : 21
dont 4 pouvoirs

**VOTE : délibération
adoptée avec**

POUR	21	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

OBJET :

AFFAIRES DIVERSES

Avis du Conseil Municipal
PLU de Mansac

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le
site internet : 03/04/2023

Date de télétransmission
en préfecture : 03/04/2023

Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trente mars deux mil vingt-trois à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie (salle d'honneur) sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2023

PRESENTS : Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Dominique PAROUTOT, Anne-Marie OUMEDJKANE, Michel CENDRA-TERRASSA, Martine JUGIE, Marie-Paule TOURNADOUR, André CHASTAN, Bernard GILLET, Henri ROSENDO, Denis LOUBRIAT, Sylvie POLOMACK, Elisabeth DEJEAN, Olivier BOUDY, Geoffrey GIBERT, Jérôme MIRAT, Stéphane RAYNAUD.

EXCUSES : Alain ISELIN (pouvoir donné à Marie-Paule TOURNADOUR), Thierry DUPONT, Evelyne ROULEAU, Nathalie BIGEAT-MARCOU (pouvoir donné à Dominique BORDEROLLE), Céline CHASTIN, Nathalie EL KEJJAOU (pouvoir donné à Martine JUGIE), Elisabeth GODIN-SAULIERE (pouvoir donné à Denis LOUBRIAT), Brigitte NIRONI, Sophie FAGLAIN, Baptiste POUMEAU.

SECRETAIRE : Anne-Marie OUMEDJKANE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L. 153-16 et L. 153-17 ;
Vu la délibération du conseil municipal de Mansac en date du 23 février 2023 arrêtant un projet de PLU et tirant le bilan de la concertation ;
Vu le dossier de PLU arrêté de la commune de Mansac ;
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, le conseil :

- **EMET un avis favorable sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune de Mansac.**

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 30 mars 2023,

Le Maire,



Alain LAPACHERIE